

réfugié en Belgique ; il revint promptement et eut quelque importance pendant le siège, surtout à la journée du 31 octobre et à celle du 22 janvier. Après le 18 mars, nommé secrétaire de Léo Meillet, puis délégué de la Commune à la mairie du XIII^e arrondissement, chef de la 13^e légion le 1^{er} mai, il commandait douze bataillons qui se battirent très-vaillamment à Issy, à Châtillon, aux Hautes-Bruyères. Mais, parmi ces bataillons, il en est un qu'il choyait par-dessus les autres, sorte de bataillon personnel, composé d'amis, de compagnons, et qui était le 101^e, "le légendaire 101^e bataillon, qui fut aux troupes de la Commune comme la 32^e brigade à l'armée d'Italie," a dit M. Lisagaray, dans son *Histoire de la Commune*. Ardent, grand parleur, gros buveur, ouvrier sans courage, vivant d'aumônes extorquées à l'assistance publique, Serizier exerçait une réelle influence sur les gens incultes et violents dont il était entouré. Brutal et hantain, il savait se faire obéir et avait terrifié tout le XIII^e arrondissement qui tremblait devant lui. Sa haine contre le clergé eût été comique, si elle n'avait produit d'épouvantables catastrophes ; il avait pris plaisir à souiller quelques églises par d'immenses orgies, et faisait procéder à la vente à l'encan des objets contenus dans la chapelle Bréa, lorsque l'entrée des troupes françaises à Paris vint l'interrompre. Il fut non-seulement assassin, mais incendiaire ; c'est lui qui fit allumer le feu à la manufacture des Gobelins. C'était un homme de taille moyenne, carré des épaules, l'œil très-mobile et inquiet, dédaignant volontiers les soins de propreté, la voix rauque éraillée par l'eau-de-vie, le front bas, la lèvre lourde, le menton fuyant, une tête de bouledogue mâtiné de mandrill. Lorsqu'il était en colère, ce qui lui arrivait souvent, il ne parlait pas, il aboyait.

L'objectif principal de Serizier était l'école d'Albert le Grand, fondée par les dominicains dissidents dans le XIII^e arrondissement, non loin du fort de Bicêtre et de la redoute des Hautes-Bruyères. La maison des dominicains d'Arcueil, comme on l'appelait ordinairement, était là dans un mauvais voisinage, car elle confinait aux postes avancées, où l'insurrection avait organisé de très-sérieux ouvrages de résistance. Pendant le siège, l'école avait été convertie en ambulance, et cette destination lui fut conservée sous la Commune. Certes, les dominicains ne pouvaient aimer ni servir un prétendu gouvernement qui supprimait les églises en clubs, interdisait l'exercice du culte et faisait incarcérer les prêtres ; mais, autant par esprit de charité que par intérêt de conservation personnelle, ils recueillaient les fédérés blessés et les soignaient avec dévouement sans leur demander compte de leurs croyances ou de leur impiété. Ils purent se figurer pendant longtemps qu'ils seraient respectés, que l'on continuerait à utiliser leurs services, et que leur maison serait protégée par la croix de Genève. Jusqu'aux avant-derniers jours de la Commune, ils n'eurent guère à supporter que des insultes ; on les appelait vieilles soutanes, marchands de bêtises et autres aménités qu'ils faisaient semblant de ne pas entendre. Dans le quartier, la maison passait pour riche. On parlait volontiers des trésors que l'on y cachait et de l'esprit réactionnaire qui en animait les habitants. Les dominicains laissaient dire, faisaient la sourde oreille, ne se montraient en public que le plus rarement possible, et s'en fiaient à la grâce de Dieu.

Serizier avait établi son quartier général dans le château du marquis de La Place, contigu à l'école d'Albert le Grand ; il était là, entouré du 101^e bataillon. Des fenêtres du salon qu'il occupait, voyant la maison et le jardin des dominicains, il disait à ses amis et surtout à son confident Louis Boin, correyeur comme lui et surnommé Bobèche :

"Tous ces curés-là ne sont bons qu'à être rôtis !"

Bobèche opinait du bonnet :

"Oui, répondait-il, ils abrutissent les populations !"

Il est à remarquer que ce lieu commun

est incessamment répété par des brutes absolument bêtes et tout à fait ignorantes ; l'alcool leur suffit cependant, et la religion n'y est pour rien ! La prise du fort d'Issy par l'armée française aggrava singulièrement la position déjà fort mauvaise des dominicains. Les fédérés ayant été forcés d'évacuer les défenses complémentaires du fort, se retirèrent vers Arcueil et Cachan, de sorte que toute la 13^e légion vint camper aux environs de l'école. Les pères faisaient contre fortune bon cœur ; mais ils commençaient à comprendre que leur ambition ne leur servirait pas toujours de sauvegarde.

Le 17 mai, le feu prit dans la toiture du château de la Place ; les dominicains retroussèrent vaillamment leur robe et s'employèrent si bien qu'ils maîtrisèrent vite ce commencement d'incendie. Ils furent mandés auprès de Serizier. S'attendant à être félicités sur leur belle conduite, ils ne furent pas peu surpris de s'entendre traiter de mouchards et de sergents de ville déguisés. Leur étonnement redoubla lorsque Serizier prit la peine de leur expliquer et de leur démontrer qu'ils avaient eux-mêmes mis le feu au toit de son quartier-général, et que cet incendie était un signal donné aux Versaillais. Ils protestèrent, ce qui était parfaitement inutile, et se retirèrent assez troublés, car Serizier leur avait dit : "Nous en finirons bientôt avec tous les calotins."

Ce fut très-probablement ce corroyeur qui provoqua l'ordre d'arrestation de tous les dominicains, dont Léo Meillet, commandant du fort de Bicêtre depuis le 8 mai, reçut communication le 19. Pour accomplir cette périlleuse expédition, il ne fallut pas moins de deux bataillons de fédérés, le 101^e, dirigé par Serizier, le 120^e venant derrière Léo Meillet, accompagné d'un certain Lucipia, qu'il appelait "son juge d'instruction." Serizier fit quelque stratégie ; il disposa sa troupe de façon à envelopper toutes les dépendances de l'école d'Albert le Grand. La place étant investie, Léo Meillet s'y précipita vaillamment à la tête du 120^e bataillon et s'empara sans lutte trop meurtrière du père Captier, prieur, qui se promenait dans la cour avec un de ses élèves. On lui ordonna d'appeler immédiatement tous les pères et tous les employés de la maison. Le père Captier dit à l'élève Laperrière de sonner la cloche ; l'enfant obéit. Lucipia, en magistrat avisé, s'aperçut tout de suite que cette sonnerie était encore un signal convenu avec les Versaillais, il se jeta sur l'enfant et lui cria :

"Si tu n'étais pas si jeune, je te ferais fusiller."

On réunit tout le personnel dans la cour ; les sœurs de charité et les enfants furent conduits directement à Saint-Lazare ; vingt-trois pères dominicains et deux enfants d'une quinzaine d'années furent entourés par les fédérés et emmenés. Le père Captier, faisant valoir sa qualité de prieur et la responsabilité qui lui incombait, obtint d'apposer les scellés sur les portes extérieures de la maison : on le laissa faire sans difficulté, car on savait que la précaution serait illusoire.

A sept heures du soir, les dominicains, auxquels nul outrage ne fut épargné pendant la route, arrivèrent au fort de Bicêtre. Ils restèrent là, dans le préau, tassés les uns contre les autres comme des moutons effarés, debout sous des averses intermittentes, examinés ainsi que des lêtes curieuses par des gardes nationaux qui venaient les regarder sous le nez. On les fouilla ; il faut croire que l'on mit quelque soin dans cette opération, car on enleva jusqu'à une balle élastique, trouvée dans la poche d'un des enfants. A une heure du matin, on les poussa tous dans une casemate où ils purent s'étendre par terre et appuyer leur tête contre la muraille en pierres meulières. Dès le lendemain matin, le prieur et le père Cotrault, procureur, demandent avec autant d'énergie que de naïveté à être interrogés ; ils veulent savoir pourquoi ils sont détenus, enfermés dans une forteresse, traités comme des prisonniers de guerre ; on leur répond : "Ça ne vous regarde pas," et, lorsqu'ils insistent, on leur chante des couplets si parti-

culièrement grivois, qu'ils sont obligés de se boucher les oreilles. Le 21 mai enfin, on conduit le père Captier devant un tribunal composé du seul Lucipia. A toutes les questions qui lui sont adressées, celui-ci répond d'un ton goguenard : "Mais de quoi vous tourmentez-vous ? Vous n'êtes pas accusés ; la justice a des formalités auxquelles nous sommes contraints de nous soumettre ; vous avez vu l'incendie, le prétendu incendie du château de La Place, vous savez parfaitement que c'était un signal destiné aux Versaillais ; nous vous gardons simplement comme témoins, afin que vous puissiez déposer lorsque nous instruirons l'affaire."

Ces formalités de justice paraissaient étranges aux dominicains, qui ne cessaient de réclamer leur liberté. Léo Meillet se déclarait impuissant à la leur rendre ; il disait qu'il n'avait agi qu'en vertu d'ordres supérieurs expédiés par le comité de salut public. On était sans doute fatigué des réclamations que les pères adressaient aux gens qui les gardaient et l'on voulut mater leur résistance, car on les laissa deux jours entiers, le 22 et le 23 mai, sans nourriture. Pendant qu'on les faisait un peu mourir de faim au fond de leur casemate, on procédait dans l'école d'Albert le Grand à ce que les euphémismes de la Commune appelaient une perquisition et que tous les honnêtes gens nomment un vol avec effraction. Sur l'ordre donné par Léo Meillet, le 120^e bataillon, aidé de 200 hommes empruntés au 260^e, entre le 24 mai à midi dans la maison des dominicains. Les scellés sont brisés, ce qui était facile ; les portes sont enfoncées, ce qui était naturel ; tous les objets de quelque valeur sont enlevés, ce qui était logique. Il ne fallut pas moins de douze prolonges d'artillerie et de huit voitures réquisitionnées pour emporter les meubles, le linge et le reste ; 15,000 ou 16,000 francs, représentés par des obligations de chemins de fer et constituant toutes les économies de deux domestiques attachés à la maison, furent déclarés "biens nationaux" et passèrent dans des poches où on ne les a jamais retrouvés. Après cette perquisition, l'école devait être incendiée, mais elle fut sauvée par ses caves, qui étaient assez bien garnies ; les fédérés n'eurent garde de ne pas les visiter ; ils y burent et y restèrent vautrés les uns à côté des autres. Lorsqu'ils parlèrent de "flamber la cambuse," un sous-lieutenant appelé Quesnot, qui avait été nommé gardien des scellés, déclara que le fort de Bicêtre se réservait de démolir l'établissement à coups de canon. Ils acceptèrent heureusement ce mensonge pour parole de vérité, et l'école d'Albert le Grand ne fut point brûlée.

(La suite au prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE

L'espace nous a manqué pour accuser plus tôt réception des ouvrages suivants que vient d'éditer la maison J. B. ROLLAND & FILS, de Montreuil :

Les quatrième et cinquième Livres de Lecture de la nouvelle série de Livres de Lecture graduée, par A. N. Montpetit. 2 vols. in-12, pleine reliure toile, ornés de 50 gravures intercalées dans le texte.

Nouvel abrégé de géographie moderne, à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Holmes, 8^e éd., entièrement revue, corrigée et considérablement augmentée par l'abbé L. O. Gauthier, ancien professeur d'histoire au Séminaire de Québec. 1 vol. in-12, de 352 pages pleine reliure toile. \$4.00 la douzaine.

Almanach agricole, commercial et historique de J. B. Rolland & Fils, pour 1878.

Almanach des Familles, de J. B. Rolland & Fils, pour l'année 1878. 1 joli volume in-12, br., 5 centimes.

La grande entreprise de la maison Rolland et Fils est terminée avec la publication du cinquième livre de lecture de la série Montpetit. Le succès est complet, et nous pouvons constater que l'entreprise a tenu ce que promettaient ses débuts. En jetant un coup d'œil sur la série complète depuis le premier livre jusqu'au dernier, nous voyons une gradation mesurée dans le choix des matières mises entre les mains de l'élève. L'auteur s'est appliqué d'abord à n'offrir aux jeunes intelligences que des sujets qui devaient les frapper et les intéresser. De ces éléments des connaissances humaines, il passe à

des matières un peu plus élevées en rapport avec le développement qu'ont dû prendre les facultés intellectuelles de l'élève. Enfin, le sujet s'élevant peu à peu, dans le cinquième livre, l'élève est mis en présence des plus belles pages de l'histoire et de la littérature. L'auteur s'est efforcé de ne mettre sous ses yeux que des sujets de la plus haute moralité, lorsqu'ils n'étaient pas empruntés entièrement à des ouvrages religieux. Un souffle catholique passe à travers toutes ces pages.

L'ensemble de l'œuvre, malgré quelques légères imperfections, est une révolution dans notre librairie. Si quelqu'un avait parlé d'un pareil projet il y a dix ans, il aurait passé pour visionnaire, car les difficultés d'exécution matérielle étaient immenses. Personne n'aurait risqué une entreprise qui exigerait une mise de fonds d'au moins \$10,000.

Nous avons assez parlé, à l'apparition de chaque volume, du mérite intrinsèque de l'œuvre, pour nous dispenser aujourd'hui d'y revenir. Mais nous tenons à féliciter qui de droit d'avoir mené l'entreprise à bonne fin. Tout le public est appelé à profiter de cette œuvre et nous espérons qu'il saura le comprendre. Nous voyons déjà que les maisons d'éducation les plus renommées, d'après l'avis du Conseil de l'Instruction Publique, qui leur a donné sa haute approbation, se sont hâtées de mettre ces livres de lecture entre les mains de leurs élèves. Les autres écoles n'ont qu'à y gagner à suivre leur exemple.

LA MOUCHE A PATATES

Le *Naturaliste Canadien* fait les remarques suivantes au sujet de la destruction du fléau de la "mouche à patate" :

Il est certain que si, dès le printemps prochain, on faisait une chasse active à la Chrysomèle, on parviendrait sans peine à rendre ses dégâts peu appréciables, guerre plus considérable qu'ils ne l'ont été l'été dernier. Qu'on ne perde pas de vue que, pour chaque femelle de Chrysomèle que l'on tue au printemps, c'est au moins 1,000,000 d'individus que l'on extermine pour toute la saison. Et ces insectes alors sont très-faciles à recueillir ; étant tous à l'état parfait, ils sont très-apparents, et les feuilles des patates n'étant encore que peu développées, permettent qu'on les distingue encore davantage.

Que nos gouvernants veulent bien prendre la chose en leur sérieuse considération, et passent une loi pour nous mettre à l'abri de l'un des plus terribles fléaux qui nous menacent.

Que l'on offre, par exemple, une prime d'un centin pour chaque Chrysomèle qu'on pourra prendre jusqu'au 15 juin ; que du 15 juin jusqu'à l'automne, on paye 25 centimes pour chaque chopine, tant des larves que des insectes parfaits, et l'on verra aussitôt de toutes parts les enfants sérieusement à cette chasse. Il n'y a pas de doute que les Chrysomèles seront plus nombreuses l'année prochaine que cette année, puisqu'il en hiverne un bien plus grand nombre dans nos champs pour multiplier la race. Mais que, de toutes parts, on leur fasse une guerre active, leurs dégâts ne seront pas plus considérables, et peut-être moins encore.

LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

En 1867, on présentait à Rome, devant la Congrégation des Rites, les pièces du procès de béatification de la mère Marie de l'Incarnation, la fondatrice des Ursulines de Québec. L'intervalle de dix années requis entre la présentation et l'introduction de la cause étant rempli, le procès va suivre son cours. Nous trouvons, à ce sujet, les lignes suivantes dans un des derniers numéros de l'*Univers* :

Le 15 septembre, l'introduction de la cause de béatification de la mère Marie de l'Incarnation, fondatrice et première supérieure des Ursulines de Québec, a été traitée dans la réunion générale des E^mes cardinaux qui composent la Sacrée Congrégation des Rites. Ils ont rendu un jugement favorable.

Jusqu'à ce jour, l'Amérique du Nord ne comptait pas de serviteurs de Dieu qui fussent déclarés vénérables par le Saint-Siège. C'est la ville de Québec, capitale de la province du même nom au Canada, qui vient de fournir le premier nom ; c'était naturel : elle est en effet le berceau du catholicisme pour toute cette partie du nouveau monde, et l'année dernière, dans la bulle qui érige canoniquement l'Université-Laval, Pie IX déclare que "la ville de Québec doit être regardée comme la métropole de la religion catholique dans l'Amérique septentrionale, puisqu'elle est la mère de soixante diocèses."

Toutefois, l'introduction de cette cause de béatification n'intéresse pas moins la France que le Canada ; Marie Guyart, en religion Marie de l'Incarnation, est née à Tours, en 1599, et ne quitta son pays natal qu'à l'âge de quarante ans.

Un mari rentre à six heures du matin.

Scène furibonde de l'épouse.

—Ma chère, ne me gronde pas... je te jure que j'assistais à une réunion politique.

—Et tu rentres à pareille heure !

—Le président avait oublié de lever la séance.